

1107

CS/2795-u

15

L'AFRIQUE NOIRE ET LA  
DIVISION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

x x x

MULTINATIONALES  
ET DELOCALISATION INDUSTRIELLE

x x x

Cette note de travail a pour objet de mettre en discussion une problématique pour la recherche à partir d'un minimum de documentation immédiatement disponible.

Serge DEMAILLY

10 JUIN 1977.

## 1 - LES FIRMES MULTINATIONALES EN AFRIQUE NOIRE

Les investissements étrangers en Afrique Noire sont évidemment concentrés dans les activités minières et pétrolières. Ceci découle inéluctablement des mécanismes du développement multinational des grandes entreprises occidentales qui recherchent par ce biais à étendre leurs capacités à croître. L'internationalisation des processus économiques à l'échelle du globe correspond à une tentative d'élargissement des zones de mise en valeur. L'extension à l'étranger a pour objet d'assurer, dans des proportions différentes :

- l'ouverture de nouveaux marchés (investissements américains en Europe, et en Amérique Latine),
- l'accès à des facteurs de production à un coût plus faible (investissements au Moyen-Orient et dans les pays miniers du Tiers-monde),
- l'accès à une main d'oeuvre dont le coût est moins élevé (investissements américains et japonais dans le Sud-Est asiatique, quelques investissements européens en Afrique du Nord).

A cet égard, la position de l'Afrique Noire se caractérise par :

- une faiblesse absolue du montant des investissements étrangers - et en particulier des investissements des firmes américaines, lesquels représentent environ 2 % du total des investissements américains à l'étranger.
- A l'inverse, les investissements anglais et français, respectivement dans les zones francophones et anglophones, restent très importants.

**Répartition des investissements étrangers  
en Afrique (Afrique du Nord incluse)**

(estimation : fin 1967)

| répartition sectorielle |       | répartition par pays d'origine |        |
|-------------------------|-------|--------------------------------|--------|
| petrole *               | 40 %  | Grande-Bretagne                | 30 %   |
| mines/métallurgie       | 20 %  | France                         | 26,9 % |
| agriculture             | 7,5 % | Etats-Unis                     | 20,8 % |
| commerce                | 6 %   | Pays-Bas                       | 4,9 %  |
| transports              | 3 %   | Italie                         | 3,8 %  |
| banques                 | 2 %   | R. F. A.                       | 2,0 %  |
|                         |       | Canada                         | 1,0 %  |

\* y.c. Afrique du Nord.

Source : Economía/Jeune Afrique - Dossier 1974.  
(données de l'O. N. U.)

- néanmoins, il faut remarquer que les capitaux étrangers occupent une place prépondérante dans les industries de transformation. L'exemple de la Côte d'Ivoire le montre amplement, trop peut-être, mais cette tendance semble significative.

Le capital social de l'industrie ivoirienne (1) se répartissait ainsi en 1975 :

|  |         |
|--|---------|
| capitaux ivoiriens                     | 30,64 % |
| (dont capitaux publics : environ 10 %) |         |
| capitaux français                      | 41,23 % |
| autres capitaux étrangers              | 27,93 % |
| dont capitaux suisses                  | 6,10 %  |
| capitaux américains                    | 3,95 %  |
| capitaux néerlandais                   | 3,20 %  |

(1) Source : B. A. N. 20 avril 1977.

Au Kenya, en 1969 et 1970, les investissements privés étrangers ont représenté 20 % de la formation du capital de toutes les entreprises, bâtiment exclu (1).

- une forte concentration de ces investissements étrangers apparaît dans les activités extractives (hydrocarbures et exploitations minières), dans lesquelles se trouvent plus de la moitié des investissements américains, par exemple.

Les capitaux étrangers sont aussi prédominants dans les plus importantes activités de transformation : les deux unités d'électrolyse de l'aluminium localisées en Afrique Noire sont affiliées à des multinationales. ALUCAM, au Cameroun, est liée à P. U. K. et VALCO, au Ghana, à KAISER et REYNOLDS.

### A Checklist of Problems Facing Foreign Investors

The market opportunities, as well as institutional and legislative support, are positive aspects of the African investment scene. On the negative side are the internal and environmental problems the foreign investor must face in setting up and operating a plant. The checklist below summarizes these problems, which are, of course, irrelevant in some situations and countries.

● The capital costs of building a new plant, as well as the operating expenses, can be a great deal higher in Africa than they are in Europe for a number of reasons—e.g., because of the needs to hire high-salaried expatriate personnel, who also require expensive accommodations; to install air-conditioning systems that will operate for long periods; and to import machinery. The investor must also take into account the high inland freight rates and the cost of deliberate malpractices.

● These elements in turn increase the running financial burden—depreciation and interest—per unit of output.

● Raw materials vary in supply and in quality.

● Industrial wages have been increasing rapidly in many African countries.

● Skilled industrial workers are hard to find.

● Technicians, engineers, managers, and in many countries trained secretaries and clerical workers, are scarce. At the same time, local governments are pressing for africanization (sometimes called indigenization) of personnel. Where such a policy is not in force

investors are pressured into employing members of local tribes, who may prove incompetent.

● In many African countries, the markets are small in the first place and fragmented further by a range of imported supplies. As a result, economies of scale frequently cannot be achieved.

● The unattractive size of many individual African markets is clearly revealed by the following statistics. There are at present 36 sovereign, less-developed countries in Black Africa with about 300 million inhabitants, by comparison, noncommunist Asia has 33 sovereign, less-developed states with one billion inhabitants. Of the 36 African countries, 26 have less than five million inhabitants.

● An undercurrent of xenophobic hostility is sometimes present, despite a country's official protestations to the contrary.

● Political development is in its early stages, thus, there may be sudden changes in government, institutions, and policies.

● The risk of nationalization, with or without indemnity, looms large in many African countries. Africans often have notions about the validity of contracts that differ from Western views.

● A sticky bureaucracy whose wheels grind slowly often contradicts in practice what the state and its development plan preach.

● Corruption is widespread in some countries.

● There have been occasional cases in which duties and taxes were higher on imported raw materials than



La participation au capital ne rend pas exactement compte de la pénétration des multinationales en Afrique. Il faudrait pouvoir prendre en compte les influences qu'elles exercent sur les principaux marchés mondiaux de produits, même si elles ne sont pas ou plus directement propriétaires des sociétés exploitantes, leur rôle au travers de la construction des grandes infrastructures (travaux publics, télécommunications...) et leur participation aux restructurations agricoles en cours (1).

La faiblesse de l'industrie et la forte emprise des firmes multinationales imposent en Afrique Noire que les Etats soient seuls à même d'intervenir pour entamer un développement : le capital privé africain est quasi-inexistant. En ce sens, l'exemple des Etats africains de la "zone franc" rend compte de ce phénomène même s'il y est accentué.

#### Les investissements en 1975

financement (en millions de F)

|                          |       |       |
|--------------------------|-------|-------|
| - budgets équipements    |       | 1 050 |
| - aide française         |       | 3 234 |
| publique                 | 2 309 |       |
| inv. privé (brut)        | 485   |       |
| - org. internationales   |       | 1 646 |
| dont FASA                | 116   |       |
| - autres aides publiques |       | 1 060 |
|                          | TOTAL | 7 050 |

Etats africains de la zone "franc"

hors Mauritanie et Madagascar.

FASA : Fonds Arabe de Solidarité avec l'Afrique.

Source : S. A. N. 16.3.77.

(1) Renault-Entreprises a signé avec le gouvernement du Cameroun un protocole d'accord portant sur l'aménagement de cultures sur plus de 600 000 hectares (Cf. Usine Nouvelle Avril 1977).

Cette considération se concrétise dans les politiques de nationalisation et/ou d'associations qui se développent en Afrique Noire, en particulier dans les activités minières entre les Etats et les firmes étrangères. L'Etat mauritanien a nationalisé la NIFERMA, devenue la SNIM - mais les anciens actionnaires (USINOR, PECHAROVA...) se sont regroupés dans SOCOMINES qui intervient comme opérateur de la SNIM. Les sociétés d'exploitation des phosphates du Sénégal et du Togo ont été reprises par les Etats à raison de 51 à 100 %. Au Zaïre, l'Union Minière du Haut Katanga est devenue une société d'Etat (Gécomines). Le Zambie a acquis 51 % des sociétés minières qui exploitent ses ressources minières.

En bref, les pratiques des multinationales à l'égard de l'Afrique Noire s'avèrent plus que jamais décisives dans la définition de sa place dans une division internationale du travail en cours de renouvellement.

## 2 - L'AFRIQUE NOIRE ET LA DIVISION INTERNATIONALE DU TRAVAIL :

### ELEMENTS POUR UNE PROSPECTIVE

La division internationale du travail se remet en cause, à travers de la crise économique d'ensemble ouverte depuis 1974. Des tendances nouvelles apparaissent ; d'autres se renforçant, qui annoncent l'émergence d'une nouvelle D.I.T. dont les éléments tiennent à :

- un renforcement des tendances à la délocalisation de certaines activités industrielles dans des zones périphériques,
- une affirmation du Tiers-Monde comme partenaire à part entière d'un nouvel ordre économique mondial issu de la crise de l'ancienne division internationale inégale du travail.

Dans cette période de bouleversement des structures, l'incertitude sur les issues est l'ambiance dominante. L'Afrique Noire se caractérise par quelques traits (déficit alimentaire, ressources minières, ...) qui décideront de sa place effective dans une D.I.T. qui se renouvelle depuis la fin des années 60.

## 2.1 - La crise et l'émergence d'une nouvelle D. I. T.

Le quadruplement des prix des hydrocarbures à la fin de 1973, date, mieux qu'aucun autre évènement, la fin d'un certain mode de D. I. T. et l'émergence du Tiers-Monde sur l'arène mondiale. La rupture dans le système d'approvisionnement énergétique du Centre industriel, ce que l'on a pu appeler la "crise du pétrole", a entamé la crise d'une certaine D. I. T. fondée principalement sur l'appropriation de rentes minières et agricoles produites à la périphérie et transférées dans le centre par le biais des mouvements de matières premières.

Période de crise, mais aussi période d'incertitude relative à la nouvelle structure économique mondiale qui s'ébauche. La redéfinition des termes de l'échange "pétrolier" n'est pas resté sans effet sur d'autres matières premières (phosphates...). L'accroissement des disponibilités financières utilisables pour le développement - dans les pays producteurs de pétrole, mais aussi dans d'autres pays "miniers" - est un signe de mutation et présage d'un nouveau système. Un nouvel ordre économique mondial se cherche (1).

Car la recomposition d'une D. I. T. reste marqué par une incertitude fondamentale quant à sa nature : l'histoire hésite entre la réédition d'un impérialisme "néo", transformé dans ses modalités d'exercice et un nouvel ordre économique mondial., dans lequel la coopération se substituerait à la concurrence pour que se concrétisent les complémentarités.

---

(1) VIe Session spéciale de l'ONU en 1974  
 Conférence de Lima de l'ONUDI en 1975  
 Dialogue Nord-Sud ouvert à la fin 1975  
 Conférence OAU/CEP de Nairobi en 1976.

## 2.2 - Tendances anciennes et nouvelles de la D.I.T.

La structure économique mondiale qui est remise en cause ouvertement depuis 1973 a pris son essor au début du siècle, au sortir de la première guerre mondiale. Les puissances victorieuses (USA, Grande-Bretagne, France) se repartagent le monde et ses ressources agricoles et minières.

Ce système sort renforcé de la "grande crise" des années trente clôturée par la seconde guerre mondiale. Un ordre économique mondial s'instaure alors et règne sans ambiguïté. L'hégémonie des firmes américaines, le redémarrage des économies européennes, le "miracle" japonais, s'affirment dans une domination d'un Tiers-Monde périphérique et marginalisé, dans un contexte de statu quo entre le monde occidental et les démocraties populaires. L'internationalisation de la production industrielle par le biais des investissements internationaux et le financement public de la production sont les deux principaux facteurs d'une croissance quasi-ininterrompue pendant les décennies 50-60.

Dans ce processus complexe, le Tiers-Monde reste globalement marginal, même si la mise en disponibilité de son potentiel en matières premières (1) et en main-d'oeuvre s'avère décisif pour le dynamisme des économies industrielles avancées. Le développement des uns se produit par le sous-développement des autres. Le modèle de division internationale du travail, pour ce qui est des relations centre/périphérie, reste relativement simple dans ce domaine, l'internationalisation de la production prend deux formes principales :

- L'investissement direct dans les activités agricoles et d'extraction minière et pétrolière, avec, selon les branches et, somme toute assez rarement, une première transformation sur place.

---

(1) Cf. les tableaux page suivante.



Tableau : L'APPROVISIONNEMENT EN MATIERES PREMIERES  
DES ECONOMIES INDUSTRIELLES AVANCEES

a) Répartition des réserves mondiales

| Substance  | P.V.D. (1)<br>en % | P.E.M. (1)<br>en % | P.E.P. (1)<br>en % |
|------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| Aluminium  | 56                 | 39                 | 6                  |
| Cuivre     | 45                 | 44                 | 11                 |
| Etain      | 65                 | 2                  | 33                 |
| Argent     | 26                 | 36                 | 38                 |
| Nickel     | 31                 | 66 (2)             | 3                  |
| Plomb      | 13                 | 71                 | 16                 |
| Zinc       | 26                 | 58                 | 16                 |
| Phosphates | 55                 | 37                 | 10                 |
| Pétrole    | 2                  | 50                 | 48                 |

(1) P.V.D. : pays en voie de développement ;

P.E.M. : pays à économie de marché ;

P.E.P. : pays à économie planifiée.

b) Degré d'autonomie des économies industrielles

| Pays                | Minerai de fer | Métaux non ferreux<br>et divers | Aluminium | Cuivre |
|---------------------|----------------|---------------------------------|-----------|--------|
| France              | 100 (1)        | 45                              | 88        | 40     |
| Allemagne           | 7              | 30                              | 31        | 34     |
| Angleterre-Bretagne | 23             | 35                              | 36        | 42     |
| Italie              | 30             | 42                              | 50        | 44     |
| Japon               | 2              | 26                              | 35        | 20     |
| Etats-Unis          | 68             | 65                              | 24        | 95     |
| U.R.S.S.            | 100            | 97                              | 99        | 100    |

(1) dont 30 % exportés et compensés par 30 % importés.

- Le recours à une main-d'oeuvre abondante même si elle est peu qualifiée par le biais soit d'une implantation dans un pays sous-développé, soit, plus généralement, de la migration de travailleurs.

L'internationalisation de la production prend aussi une forme secondaire qui tend à se développer d'abord en Amérique Latine, puis sur la fin des années 60, dans le Bassin Méditerranéen : l'industrialisation dite "d'import-substitution", qui se réalise ponctuellement dans certains secteurs d'industries de transformation (montage automobile, textiles, ...).

L'industrialisation de substitution d'importation, même si elle peut apparaître localement comme une remise en cause d'une destination économique, s'intègre globalement dans une logique du développement international du capitalisme (1).

Depuis la fin des années 60, et franchement depuis 1974, un renouvellement de la division internationale du travail se profile. Elle repose principalement sur une tendance renforcée à la délocalisation d'industries dans le Sud périphérique pour mieux profiter de certains facteurs de production dans la course à la compétitivité qui reste réglée sur les marchés occidentaux.

Une structure industrielle du Sud, complémentaire et adaptée à celle du Nord, serait concentrée dans les activités dont la rentabilité est principalement déterminée par l'accès aux facteurs physiques de production : minerais, énergie, main-d'oeuvre.

---

(1) Cf. Samir AMIN. L'impérialisme et le développement inégal.

"L'industrialisation de substitution d'importations intègre la bourgeoisie de la périphérie dans le système impérialiste (...). Cette industrialisation sert de base au nouvel essor du capitalisme".

(Ed. de Minuit - 1976 - p. 127).

Cette industrialisation serait commandée, d'abord, par sa fonction d'exportation vers les pays du centre, et secondairement par le renforcement réel quoique limité d'un marché local.

En outre, par un tel système, le centre de l'économie mondiale renforce sa domination industrielle parce qu'il est le seul à pouvoir apporter :

- . la technologie et les biens d'équipement,
- . un marché de masse pour les produits industriels,
- . une production agro-alimentaire (céréales, soja ...) qui comble le déficit alimentaire.

Ce modèle de D.I.T. peut impressionner. Il n'est pas, pour autant déjà réalisé. Mais il est, depuis 1973, un enjeu des stratégies du type de celle qui, en France, a pris le nom de "redéploiement industriel", dans son aspect international.

Il reste quand même qu'aujourd'hui l'histoire n'est pas encore jouée. L'incertitude quant à l'issue de la crise, quant à la nouvelle structure économique mondiale, demeure la règle. Elle renvoie à des phénomènes de divers ordres au sein même des processus économiques : la "tendance lourde" ainsi identifiée recèle ses propres contradictions, alors même que des contre-tendances s'affirment, ce part et d'autre, dans les sociétés industrielles avancées et dans le Tiers-Monde.

### 2.3 - Les incertitudes de la délocalisation industrielle : les issues alternatives

La délocalisation industrielle est une tendance constante pour toute prospective de la D.I.T. Il n'en reste pas moins que des incertitudes majeures subsistent en ce qui concerne :

- son employeur,
- son contenu industriel,
- ses localisations précises dans un Tiers-Monde diversifié, même s'il reste globalement dépendant.

Concrètement, ces incertitudes se trancheront à deux niveaux :

- d'abord, ce seront encore les évolutions internes au Centre de l'économie mondiale et la résolution d'éventuelles contradictions entre les "blocs" dominants qui régleront cette tendance à la délocalisation,
- ensuite, pourront jouer les différenciations propres au Tiers-Monde, celles qui tiennent aux dotations initiales en facteurs de production (y compris en force de travail) et aux positions acquises de par le jeu de l'ancienne D.I.T., mais aussi les différenciations qui tiennent aux politiques nationales de développement mises en œuvre par les Etats.